

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 30 JUIN 2016

Etaient présents :

- Collège enseignants: Monsieur EZZEDINE, Monsieur POLET, Madame RENAUX, Monsieur DELATTRE, Monsieur DELEVAQUE
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur BIERI, Monsieur BAUDUIN, Monsieur NICOLAS, Monsieur FRANCOIS, Monsieur GUILLAUME
- Personnalités Invitées : Monsieur POIRRIEZ Vice-Président délégué aux affaires juridiques représentant le Président de l'Université, Monsieur TALEB-AHMED, Monsieur DELPORTE, Monsieur COSTERMANS, Monsieur VASSEUR
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur TRICOTEAUX et Madame LEROY à Monsieur POLET, Monsieur CIRY à Monsieur DELATTRE (Philippe), Madame LAOUT à Monsieur DELEVAQUE, Monsieur DELATTRE (Jean-François) et Monsieur GROS à Monsieur JETTE,
- Membres excusés : Madame FRANÇOIS, Monsieur MARECHAL, Monsieur DRAZETIC

Le quorum étant atteint, Monsieur JETTE, Président du Conseil ouvre la séance.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 24 février 2016 (Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du 24 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) Installation d'un nouveau conseiller

Monsieur CARTIGNIES annonce aux conseillers que Monsieur POIRRIEZ a été nommé Vice-Président délégué aux affaires juridiques et qu'il a démissionné de son mandat de représentant des Professeurs des Universités au Conseil d'IUT. En conséquence, Monsieur Arnaud TRICOTEAUX suivant sur la liste, le remplace. Monsieur CARTIGNIES donne ensuite la parole à Monsieur POIRRIEZ. Ce dernier précise qu'il est chargé de représenter le Président de l'Université au Conseil d'IUT.

Monsieur EZZEDINE demande à Monsieur CARTIGNIES si la nomination d'un Directeur adjoint d'IUT sera bientôt réalisée comme le permettent désormais les nouveaux statuts de l'IUT.

Monsieur CARTIGNIES lui répond qu'il n'en voit pas l'utilité actuellement.

3) **Election du Président du Conseil d'IUT**

Monsieur JETTE annonce aux conseillers que son mandat est échu est qu'il souhaite se représenter pour le mandat de Président du Conseil d'IUT.

Monsieur CARTIGNIES exprime sa satisfaction et ses remerciements envers Monsieur JETTE.

Ce dernier se retire et il est alors procédé à un vote à bulletins secrets.

| | |
|---|----|
| Nombre de votants (dont les pouvoirs) | 19 |
| Nombre de bulletins blancs | 1 |
| Nombre de bulletins « NON » | 1 |
| Nombre de bulletins « OUI » | 17 |

Monsieur André JETTE est réélu Président du Conseil d'IUT à la majorité pour un nouveau mandat de trois ans à partir du 1^{er} juillet 2016.

4) **DBM n°1**

(Document envoyé aux conseillers et annexé au présent compte rendu)

Monsieur CARTIGNIES présente les documents relatifs à la DBM n°1 pour un montant total de 66 383 €. Ce dernier précise que dans le cadre de la nouvelle réglementation GBCP, il serait souhaitable que l'université mette en œuvre la possibilité d'inscrire des recettes et des dépenses au fil de l'eau.

La DBM n°1 est adoptée à l'unanimité.

5) **Avis pour l'ouverture d'un semestre décalé pour le DUT GEA**

(Document présenté aux conseillers)

En accord avec les conseillers, Monsieur CARTIGNIES annonce que ce projet sera soumis au vote du Conseil à une date ultérieure.

6) **Avis sur l'ouverture de la Licence Professionnelle MEM par Apprentissage**

(Document présenté aux conseillers)

Madame RENAUX présente le projet d'ouverture de la Licence Professionnelle Commerce : Manager en Distribution Spécialisée orientation Equipement de la Maison par la voie de la formation par apprentissage.

Le projet d'ouverture est adopté à l'unanimité.

7) **Complément à la politique d'admission en DUT – Procédure Post-BAC**
(Document présenté aux conseillers)

Monsieur CARTIGNIES présente la politique particulière de recrutement et notamment les objectifs minima d'accueil des bacheliers technologiques de l'année en IUT.
Il précise qu'il faut attirer les bons bacheliers technologiques en augmentant les flux.

8) **Questions diverses**

Néant

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES